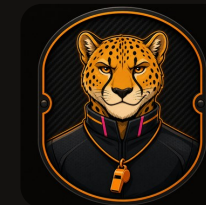


LE QG 3E · HISTOIRE-GÉOGRAPHIE · HISTOIRE



La rafle du vélodrome d'hiver en 3^e : cours, exercices et méthode pour le brevet

3^e

Difficulté ★★



45 min

Objectif : la rafle du Vélodrome d'Hiver

Tombe souvent au brevet

Vidéoprojection

Compétence visée (programme cycle 4) : Étudier un événement de la persécution des Juifs de France et le rôle de l'État français, à partir de traces et de témoignages.



Coach Vince te résume l'essentiel

- Les 16 et 17 juillet 1942, la police française arrête à Paris et dans sa banlieue des milliers de Juifs, principalement étrangers ou apatrides, lors de la rafle du Vélodrome d'Hiver.

- ▶ Une partie des personnes arrêtées est internée au Vélodrome d'Hiver ; d'autres sont notamment conduites directement au camp de Drancy. Elles sont ensuite transférées dans des camps avant leur déportation vers Auschwitz.
- ▶ Cet événement montre que l'État français de Vichy participe activement à la persécution des Juifs, tandis que les traces et les témoignages permettent aujourd'hui de transmettre cette mémoire.

AU BREVET, ON TE DEMANDE...

Tu peux devoir situer la rafle, analyser une archive ou un témoignage, puis expliquer précisément la participation de l'État français à la persécution des Juifs.

Type de question Analyse de document suivie d'une réponse rédigée et contextualisée.
Exemple type À partir d'un télégramme de la préfecture de police daté de juillet 1942 et de vos connaissances, montrez que la rafle du Vélodrome d'Hiver a été préparée et réalisée avec la participation des autorités françaises.

Alerte piège

Raconter seulement l'événement sans citer le document, écrire que toutes les victimes ont suivi le même parcours, ou écrire que Vichy a décidé seul le génocide des Juifs d'Europe.

I LA LEÇON

I Une rafle dans la France occupée

Une rafle est une arrestation massive, préparée et organisée par les autorités. La rafle du Vélodrome d'Hiver se déroule les 16 et 17 juillet 1942, dans Paris et sa banlieue. Elle appartient à la persécution des Juifs, c'est-à-dire à l'ensemble des mesures qui excluent, recensent, arrêtent, internent puis déportent des personnes parce qu'elles sont considérées comme juives par les nazis et par le régime de Vichy. Depuis 1940, la France est en partie occupée par l'Allemagne nazie. Le régime de Vichy, dirigé par le maréchal Pétain, administre l'État français et mène sa propre politique antisémite. Il adopte notamment des statuts qui écartent les Juifs de nombreux métiers, les désignent dans des fichiers et facilitent leur contrôle. En 1942, les dirigeants nazis mettent en œuvre le génocide des Juifs d'Europe. En France, les autorités allemandes réclament des arrestations pour alimenter les convois de

déportation. L'État français ne se contente pas d'obéir sous la contrainte : ses responsables négocient, prennent des décisions et mobilisent leur police. Situer la rafle, c'est donc la placer après les mesures d'exclusion et de recensement, et avant la déportation vers les centres de mise à mort. Garde ce fil chronologique : il te permet de construire une réponse organisée.

| Le déroulement : suis la chaîne de persécution

- Préparer : des services français disposent de fichiers et préparent les arrestations. Les policiers reçoivent des consignes précises sur les personnes à arrêter et sur les secteurs à parcourir.
- Arrêter : à l'aube des 16 et 17 juillet 1942, des policiers français se présentent aux domiciles. Des familles sont séparées de leur quotidien, souvent sans pouvoir emporter ce qui leur serait nécessaire.
- Interner : une partie des personnes arrêtées est enfermée au Vélodrome d'Hiver, un équipement sportif couvert du 15^e arrondissement de Paris. D'autres sont conduites directement vers des lieux d'internement ou de transit, notamment Drancy. Au Vélodrome, la chaleur, le manque d'eau, l'insalubrité et l'absence de soins rendent les conditions très dures.
- Transférer : les personnes internées au Vélodrome d'Hiver sont ensuite transférées vers des camps d'internement ou de transit, notamment Drancy. Des enfants, séparés de leurs parents, passent aussi

par Pithiviers ou Beaune-la-Rolande avant d'être transférés. Les parcours ne sont donc pas tous identiques.

- Déporter : les victimes sont ensuite transportées par train vers Auschwitz, en Pologne occupée par l'Allemagne nazie. La déportation les conduit vers un système concentrationnaire et génocidaire ; la grande majorité ne revient pas.

Trois traces réelles pour enquêter

Nature et référence	Ce que la source apporte	Ce que tu dois en déduire
Télégramme de la préfecture de police de Paris, 13 juillet 1942, préparant l'opération d'arrestation ; Archives nationales, fonds de la préfecture de police.Extrait : « Les opérations d'arrestation des Juifs étrangers commenceront le jeudi 16 juillet 1942 à 4 heures.	C'est un document administratif antérieur à la rafle. La date, l'heure annoncée et le vocabulaire des « opérations d'arrestation » montrent qu'il s'agit d'une action organisée à l'avance par la préfecture de police.	L'arrestation n'est pas improvisée. Des services français organisent concrètement la rafle. Dans une réponse, cite par exemple la date du document ou l'heure prévue pour appuyer ton idée.

» Transcription d'un extrait de l'instruction administrative.		
Photographie de personnes internées au Vélodrome d'Hiver, juillet 1942, agence LAPI, conservée au Mémorial de la Shoah.<figure><figcaption>Reproduction : personnes internées au Vélodrome d'Hiver, juillet 1942,	L'image montre le lieu d'internement et la présence de nombreuses personnes rassemblées dans un espace inadapté. Observe le nombre de personnes, l'espace occupé et l'aménagement du lieu avant de rédiger.	Décris seulement ce que tu observes, puis explique le contexte. Une photographie ne montre pas à elle seule toutes les conditions vécues, ni le parcours de toutes les victimes : elle doit être croisée avec une archive et un témoignage.

agence LAPI, Mémorial de la Shoah.</figcaption></figure>		
Témoignage filmé de Joseph Weismann, arrêté enfant lors de la rafle, recueilli par le Mémorial de la Shoah.	Un survivant raconte son arrestation, l'enfermement et le parcours imposé aux enfants.	Le témoignage rend compte de l'expérience humaine. Il faut le dater, nommer son auteur et le croiser avec des archives.

Responsabilité : employer les mots justes

La responsabilité de l'État français désigne sa participation aux persécutions : lois antisémites, recensement, arrestations, internement et remise de victimes aux autorités nazies. La décision d'exterminer les Juifs d'Europe est prise par le régime nazi. Mais, pour la rafle du Vélodrome d'Hiver, les arrestations sont effectuées par des policiers français sous l'autorité de la préfecture de police et du gouvernement de Vichy. Dans une copie, évite donc deux erreurs opposées : écrire que les Français n'ont eu aucun rôle, ou attribuer à Vichy seul la décision du génocide. Ta formulation solide est la suivante : « La rafle s'inscrit dans la politique génocidaire nazie, mais l'État français de Vichy y participe activement en organisant les arrestations par sa police. »

| Passer d'un document à une réponse construite

Face à une source, commence par l'identifier : sa nature, son auteur ou son institution, sa date et son contexte. Par exemple, le télégramme de la préfecture de police daté du 13 juillet 1942 est une archive administrative produite juste avant la rafle ; il renseigne donc particulièrement bien sur la préparation policière. Tu peux citer précisément l'extrait : les arrestations doivent commencer le 16 juillet « à 4 heures ». Ensuite, relève deux informations précises : une consigne, un lieu, une catégorie de personnes visées ou une étape du parcours. Pour la photographie, décris ce qui est visible : des personnes nombreuses sont rassemblées dans l'enceinte du Vélodrome d'Hiver. Puis relie ces observations à tes connaissances. Tu peux rédiger : « Le télégramme montre que la rafle a été préparée par les autorités françaises, car il fixe le début des arrestations au 16 juillet 1942 à 4 heures. La photographie montre l'internement d'une partie des personnes arrêtées au Vélodrome d'Hiver. » Enfin, distingue le fait de l'interprétation. Dire « le document est une preuve de souffrance » est trop vague. Décris plutôt ce qui est visible ou cité, puis explique ce que cela apprend. Un témoignage ne remplace pas une archive, et une archive ne raconte pas toute l'expérience des victimes : les deux sources se complètent. Cite toujours le document avant d'en tirer une conclusion.

I De l'événement au travail de mémoire

Le travail de mémoire consiste à transmettre et à discuter le souvenir d'un événement du passé dans la société. Il s'appuie sur les recherches des historiens, les archives, les témoignages des survivants, les lieux de mémoire, les cérémonies et les œuvres. Après la guerre, la responsabilité de l'État français dans la rafle est longtemps peu reconnue publiquement. Le 16 juillet 1995, le président de la République Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de la France dans la rafle du Vélodrome d'Hiver. Cette déclaration est une trace du travail de mémoire, mais elle n'est pas un travail d'historien à elle seule : l'historien vérifie et croise les sources pour expliquer le passé. Aujourd'hui, une plaque commémorative et un monument rappellent à Paris les victimes de la rafle. Les noms, les parcours et les témoignages empêchent de réduire les victimes à une simple foule anonyme. En conclusion, relie toujours trois idées : une persécution organisée, la participation de l'État français, et la nécessité de conserver les traces pour comprendre et transmettre.

I Exemples résolus

Analyser une archive administrative

Énoncé. Tu étudies un télégramme de la préfecture de police de Paris daté du 13 juillet 1942, qui

donne des consignes en vue d'arrestations. Montre qu'il permet d'expliquer la responsabilité de l'État français dans la rafle.

1. J'identifie la source : c'est un télégramme administratif produit par la préfecture de police, avant les arrestations des 16 et 17 juillet 1942.
2. Je relève une information précise : le document annonce que les opérations d'arrestation commenceront le 16 juillet 1942 à 4 heures.
3. Je mobilise ma connaissance : la préfecture de police est une institution française et les arrestations sont réalisées par des policiers français.
4. Je rédige une conclusion nuancée en distinguant la politique génocidaire nazie et la participation de Vichy.

Résultat : Ce télégramme montre que la rafle est préparée par une institution française avant son déroulement. En annonçant que les arrestations doivent commencer le 16 juillet 1942 à 4 heures, il prouve que l'opération est organisée à l'avance. La rafle s'inscrit dans la politique génocidaire nazie, mais l'État français de Vichy participe activement à la persécution en organisant les arrestations.

Construire une réponse chronologique

Énoncé. Explique en quelques lignes le parcours imposé aux personnes arrêtées lors de la rafle du Vélodrome d'Hiver.

1. Je commence par les arrestations à domicile, effectuées à Paris et dans sa banlieue.
2. J'indique que les parcours diffèrent : une partie des personnes est internée au Vélodrome d'Hiver, tandis que d'autres sont notamment conduites directement à Drancy.
3. J'ajoute les transferts vers des camps d'internement ou de transit, notamment Drancy pour les personnes passées par le Vélodrome.
4. Je termine par la déportation vers Auschwitz et j'indique le sort de la grande majorité des victimes.

Résultat : Les 16 et 17 juillet 1942, la police française arrête des Juifs à leur domicile à Paris et dans sa banlieue. Une partie des personnes arrêtées est internée au Vélodrome d'Hiver dans des conditions très dures, tandis que d'autres sont notamment conduites directement au camp de Drancy. Les personnes internées sont ensuite transférées vers des camps, dont Drancy, puis déportées vers Auschwitz. La grande majorité des victimes est assassinée.

| Les conseils de Coach Vince



Une preuve avant la conclusion

Dans une analyse, cite d'abord une information précise du document, puis explique ce qu'elle prouve. Une affirmation sans appui dans la source rapporte peu de points.



La chronologie est ta colonne vertébrale

Présente les étapes dans l'ordre, mais n'impose pas le même itinéraire à toutes les victimes : arrestation, internement dans différents lieux ou arrivée directe dans un camp de transit, puis déportation. Relis ta réponse finale pour vérifier qu'aucune étape n'est inversée.

| TA SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT

1 Le parcours des victimes ★★

Range les étapes dans l'ordre chronologique.

1. Déportation vers Auschwitz ; internement au Vélodrome d'Hiver ; arrestation au domicile ; transfert vers un camp.

2 Les mots précis ★★

Associe chaque terme à sa définition.

1. Rafle
2. Internement
3. Déportation

3 Situer l'événement ★★

Choisis la proposition exacte.

1. La rafle du Vélodrome d'Hiver se déroule : a) avant l'occupation allemande ; b) les 16 et 17 juillet 1942 ; c) après la Libération ; d) en 1995.